

SANTÉ

Un pic de bronchiolites enregistré en Dordogne



Plus de 130 nourrissons ont été victimes du virus de la bronchiolite depuis le mois de novembre en Dordogne.
PHOTO DR

Nicolas GUIRAUD

n.guiraud@dordogne.com

Les chiffres diffusés localement par le réseau AquiRespi ne viennent que confirmer la mise en garde lancée par l'Institut de veille sanitaire, lundi. Celui-ci enregistre actuellement une épidémie de bronchiolite en forte progression : 80 % de nourrissons en plus pris en charge par rapport à l'an dernier à la même époque.

Passage obligatoire chez le généraliste

Si en Aquitaine, on dénombre 1 412 cas à ce jour depuis la mise en place des gardes de kinés au début du mois de novembre, contre 788 cas l'an passé, le chiffre s'élève à 131 nourrissons atteints par l'infection en Dordogne, contre 93 en 2010 à la même époque. Des chiffres que l'on n'avait plus connus depuis l'hiver 2008.

« Nous avons surtout été très

Près de 40 cas de bronchiolites ont été recensés rien que le week-end dernier en Dordogne. L'association AquiRespi qui regroupe des kinés volontaires pour assurer des gardes le week-end, tire la sonnette d'alarme.

sollicités les deux derniers week-ends, avec 33 cas début décembre et 37 le week-end dernier, notamment sur Périgueux et dans le Bergeracois », note Sandrine Le Moigne Busset, responsable des kinés sur le secteur de Périgueux.

Et cela alors que le pic de l'épidémie n'est pourtant attendu que

pour les fêtes de fin d'année. Touchant environ 30 % des enfants, la bronchiolite est une maladie respiratoire qui se caractérise par des sifflements, un nez et toute la sphère ORL bouchés, mais surtout une perte d'appétit de l'ordre de 50 % par rapport à la consommation d'un biberon normal.

Dans tous les cas, il faut d'abord consulter un médecin qui est le seul habilité à prescrire des séances de kinésithérapie.

Le service de garde AquiRespi fonctionne du vendredi matin au dimanche soir en appelant le n° Indigo 0 820 825 600. Il permet d'obtenir rapidement un rendez-vous au cabinet du kiné de garde. Il y en a cinq par week-end en Dordogne répartis sur l'ensemble du territoire.

Pour plus de renseignements, vous pouvez aussi contacter le site internet www.bronchiolite.org

JUMILHAC-LE-GRAND

Cinq enfants blessés dans l'accident d'un mini-bus

Un minibus qui transportait huit résidents de la maison d'enfants du château de Bione, à Jumilhac-le-Grand s'est renversé hier vers 19 heures.

C'est alors qu'il circulait sur la RD78, au lieu-dit les Landes du Perthois, à Jumilhac que le véhicule s'est couché sur le bas-côté.

Blessé à la tête et à une clavicule, un jeune garçon de 15 ans, qui demeure à Payzac, a été évacu-

cué sur le pôle enfant de l'hôpital de Limoges. Quatre autres enfants, légèrement blessés, ainsi que le chauffeur ont été transportés à Saint-Yrieix pour des examens de contrôle.

Le directeur du château de Bione s'est rendu sur les lieux de l'accident afin de accompagner les trois derniers enfants, indemnes. La chaussée rendue glissante par la pluie pourrait être à l'origine de l'accident.

EN BREF

■ **Permanences cantonales.** Daniel Garrigue, député de la Dordogne, assurera des permanences cantonales vendredi à 9 h 30 à la mairie de Gardonne, samedi de 16 heures à 17 h 30 au 2 rue des Deux Conils à Bergerac et lundi 19 décembre à 9 h 30 à la mairie de Vélignes et à 11 heures à la mairie de Villefranche-de-Lonchat.

■ **Santé seniors.** Les prochaines séances de prévention à destination des plus de 60 ans ont lieu aujourd'hui à 14 h 30, au château de Bassy (rue bosquet) à Saint-Médard-de-Mussidan, sur le thème « Médicaments, ensemble, parlons-en... ». Rens. 05 53 53 20 40.

■ **Permanence en circonscription.** Pascal Deguilhem tiendra une permanence jeudi de 10 heures à 12 heures, au foyer municipal de Montpon-Ménéstérol.

■ **Automobile.** La permanence du conseil national des professions de l'automobile a lieu le mardi et le jeudi, de 13 h 30 à 17 h 30. Rens. 05 53 53 31 98.

■ **Accidents médicaux.** L'office national pour l'indemnisation des accidents médicaux met à la disposition des personnes qui se considèrent victimes suite à la prise du Médiateur, un formulaire de dossier d'indemnisation. L'association française des diabétiques de Dordogne propose un accompagnement gratuit des victimes de ce médicament. A cet effet elle tient à disposition le formulaire de demande d'indemnisation. Rens. 05 53 35 96 07 / 06 74 80 73 23.

■ **Peuple Mapuche.** L'association Hautefort Notre Patrimoine et l'office de tourisme organisent une conférence proposée par le Prince Philippe d'Araucanie et de Patagonie sur « Le véritable visage d'Antoine de Tounens, l'état actuel du peuple Mapuche et sa persécution contemporaine », vendredi à 20 h 30, à la Chartreuse de Saint-Agnan.

Inscrivez-vous !

Initial's DL Décrochez l'étoile !

Première étape le 14 janvier sur le marché au gras de Périgueux !



Le concours de cuisine réservé aux lecteurs de Dordogne Libre

Vous habitez Périgueux ! Venez défendre les couleurs de votre quartier lors de la première manche de notre grand concours de cuisine



Quatre équipes de trois candidats, de 4 quartiers de Périgueux vont s'affronter en public sur le thème du Foie Gras IGP Périgord.

Nom.....

Adresse complète (Quartier).....

Tél.....

Renvoyez-nous ce bulletin d'inscription. (Dordogne Libre 4 allée d'Aquitaine. 24000 Périgueux.)

Un jury de professionnels ! Des dizaines de cadeaux à gagner !

